

Demande déposée le 13/01/2026

N° DP 063 214 26 00005

Par :	Monsieur CELLIER DENIS
Demeurant à :	22 IMP DES SOURCES 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	22 IMP DES SOURCES 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Cadastré :	214 ZD 208, 214 ZD 664
Nature des travaux :	Régularisation : Piscine

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 13/01/2026 par Monsieur CELLIER DENIS,

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Régularisation : Piscine ;
- sur un terrain situé 22 IMP DES SOURCES à LES MARTRES DE VEYRE ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté en date du 29 janvier 2026, notamment le règlement de la zone Ug,

Vu l'affichage en mairie, le 19/01/2026 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu la décision tacite sans avis, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles - Archéologie Préventive
- en date du 02/03/2026,

Vu les pièces complémentaires reçues en date du 16-02-2026 ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION**.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 01 AVR. 2026

Le Maire


Jermien HEYRAUD